

# CONDITIONS GÉNÉRALES POUR NV Embedded® avec solution cloud

(Dernière mise à jour avril/2019)

## 1 NV EMBEDDED®, TELECHARGEMENT ET STOCKAGE DES DONNEES

---

- 1.1 Le système de contrôle climatique NV Embedded® (« NVE ») se compose, entre autres, d'un système de contrôle intelligent (« MotorController ») pour le contrôle automatique de la Ventilation Naturelle. Via une connexion Internet, le MotorController peut télécharger des données climatiques et des événements de contrôle vers un serveur cloud sécurisé par WindowMaster. Le téléchargement des données peut être interrompu par l'utilisateur via le menu de configuration du MotorController.
- 1.2 NVE avec solution cloud est un service soumis à licence qui, par le biais du matériel mentionné au point 1.1 permet au Client et à d'autres utilisateurs enregistrés d'accéder aux données climatiques téléchargées et aux événements du système, y compris le contrôle à distance du système et la réception d'une assistance à distance pour le système de la part de WindowMaster. Ladite licence est régie par les Conditions d'utilisation de NVE, que le Client conclut lorsqu'il commence à utiliser NVE.
- 1.3 NVE avec solution cloud est proposé par WindowMaster International A/S, Skelstedet 13, 2950 Vedbæk, Danemark, (« WindowMaster ») pour les clients de WindowMaster (le « Client »).
- 1.4 L'utilisation de NVE par le client est régie par les présentes conditions générales (« CG ») relatives au téléchargement et au stockage de données dans le cadre de l'utilisation de NVE, ainsi que par les conditions d'utilisation de NVE, auxquelles le client souscrit lorsqu'il commence à utiliser NVE.
- 1.5 Si le client désigne un tiers comme administrateur, celui-ci doit également adhérer aux CG.

## 2 TRAITEMENT DES DONNÉES

---

- 2.1 Voir les conditions d'utilisation de NVE pour plus d'informations sur le traitement des données.
- 2.2 Le Client accepte que WindowMaster le contacte par e-mail avec des notifications de service concernant, sans s'y limiter, les données et les événements système téléchargés lors de l'utilisation de NVE par le Client, ainsi que les statistiques et les analyses compilées par WindowMaster en vue d'optimiser l'utilisation de NVE par le Client.

## 3 LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

---

- 3.1 WindowMaster est responsable selon les règles générales du droit danois, et WindowMaster ne sera jamais responsable (i) des pertes indirectes ou des dommages consécutifs, (ii) des dommages, pertes ou omissions résultant d'un cas de force majeure, ou (iii) des dommages contre lesquels le Client aurait pu s'assurer dans le cadre de l'utilisation par le Client de NVE et/ou du système.
- 3.2 Le WindowMaster n'est pas responsable des dommages résultant d'erreurs dans les pièces et/ou les services fournis par des tiers, tels que les compagnies d'électricité, les entreprises de télécommunications, les fournisseurs d'accès à Internet, etc. ou de problèmes de transmission de signaux provenant de ces produits ou services lors de l'utilisation de NVE et/ou du système. En outre,

WindowMaster n'est pas en mesure de détecter de telles erreurs et ne peut donc pas en informer le Client. Les corrections des dommages éventuels aux composants connectés à NVE et/ou au système suite à de telles erreurs, seront effectuées aux frais du Client.

- 3.3 WindowMaster n'est pas responsable des temps d'arrêt du serveur cloud sécurisé, qui est contrôlé par WindowMaster et sur lequel les données climatiques et les événements du système du Client sont téléchargés dans le cadre de l'utilisation de NVE par le Client.
- 3.4 WindowMaster n'est pas responsable des dommages indirects qui peuvent survenir en relation avec les changements de configuration du client, de l'administrateur ou des utilisateurs enregistrés dans NVE.
- 3.5 La responsabilité de WindowMaster est limitée en tout état de cause à un maximum de 100 000 DKK, sauf disposition légale contraire. Si le Client estime qu'il a une créance sur WindowMaster, il doit en informer immédiatement WindowMaster par le biais de [Info.dk@windowmaster.com](mailto:Info.dk@windowmaster.com).

#### **4 EXPIRATION ET RÉSILIATION**

---

- 4.1 Les CG resteront en vigueur jusqu'à ce que le Client ou WindowMaster les résilie. Le Client et WindowMaster peuvent chacun résilier les CG moyennant un préavis écrit, y compris par courrier électronique, d'un (1) mois, avec effet à la fin d'un mois. WindowMaster peut annuler immédiatement l'accès du Client et des utilisateurs enregistrés à NVE si le Client fait preuve de négligence grave à l'égard de ses obligations telles que prévues dans les CG.

#### **5 JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE**

---

- 5.1 Les CG sont régies et interprétées conformément au droit danois, sans tenir compte des règles danoises concernant les conflits de lois dans la mesure où ces règles aboutiraient à une loi applicable autre que la loi danoise.
- 5.2 Tout litige relatif aux CG et ne pouvant être réglé à l'amiable sera porté devant le tribunal de Lyngby, Lyngby Hovedgade 96, DK-2800 Kgs. Lyngby, Danemark.

#### **6 ACCEPTATION ET MODIFICATION DES CG**

---

- 6.1 Le Client a accepté les CG. WindowMaster a le droit de modifier les CG à tout moment sans en informer le Client. Il est donc conseillé au Client de consulter régulièrement les CG.